Ville
Stadt
FRIBOURG

Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale | *Amt für Schule, Kinder und gesellschaftlichen Zusammenhalt*

GRANDIR EN VILLE DE FRIBOURG

Stratégie Enfance et Jeunesse 0-25 ans

Perspectives 2026-2031



Table des matières

Le rôle de la politique enfance et jeunesse en ville de Fribourg	3
La stratégie « Grandir en ville de Fribourg »	4
Une gouvernance claire et transversale	5
Axes et objectifs	6
Liens utiles	9

Le rôle de la politique enfance et jeunesse en ville de Fribourg

La Ville de Fribourg compte près de 12'000 jeunes de 0 à 25 ans pour un peu plus de 42'000 habitants (2025). Le statut de capitale et de premier centre urbain du Canton représente un nombre croissant de défis, compte tenu de la grande mixité socio-culturelle de ses habitants·es, de son évolution démographique et de sa dynamique sociétale. Il représente également un attrait pour beaucoup de jeunes qui fréquentent quotidiennement le territoire communal pour y étudier, y travailler ou s'y divertir. C'est pourquoi la Ville de Fribourg accorde une attention particulière aux enfants et aux jeunes. Une politique publique ambitieuse et orientée vers des mesures concrètes est nécessaire afin de soutenir efficacement le travail effectué et garantir une feuille de route cohérente. Sur cette base, la Ville met en place de nombreux projets et actions en faveur des enfants et des jeunes.

La Ville de Fribourg s'engage à promouvoir l'égalité des chances pour toutes et tous, en donnant l'opportunité de participer à la construction d'une société solidaire, inclusive et durable. Conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, les enfants et les jeunes doivent pouvoir être entendus sur les questions qui les concernent et participer à la vie en société. Cette notion cardinale de participation inclut également les familles, le réseau professionnel et les partenaires associatifs.

La politique de l'enfance et de la jeunesse de la Ville est transversale. Elle se veut fédératrice et portée par une volonté commune. Afin d'avoir une vue d'ensemble et un impact réel, elle coordonne les différentes politiques sectorielles et les Services communaux autour d'axes, d'objectifs et de mesures. Sa gouvernance est assurée par des organes intersectoriels qui s'assurent de sa mise en œuvre au bénéfice du public-cible.



La stratégie « Grandir en ville de Fribourg »

L'élaboration de la stratégie Enfance-Jeunesse « Grandir en ville de Fribourg », publiée en 2022, s'appuie sur plusieurs sources :

Un rapport

réalisé en collaboration avec l'UNICEF qui a permis de faire des constats et des recommandations pour l'élaboration des mesures.





Stratégie cantonale « je participe ! »

afin d'assurer la complémentarité, la cohérence et la coordination entre Ville et Canton.



La collaboration

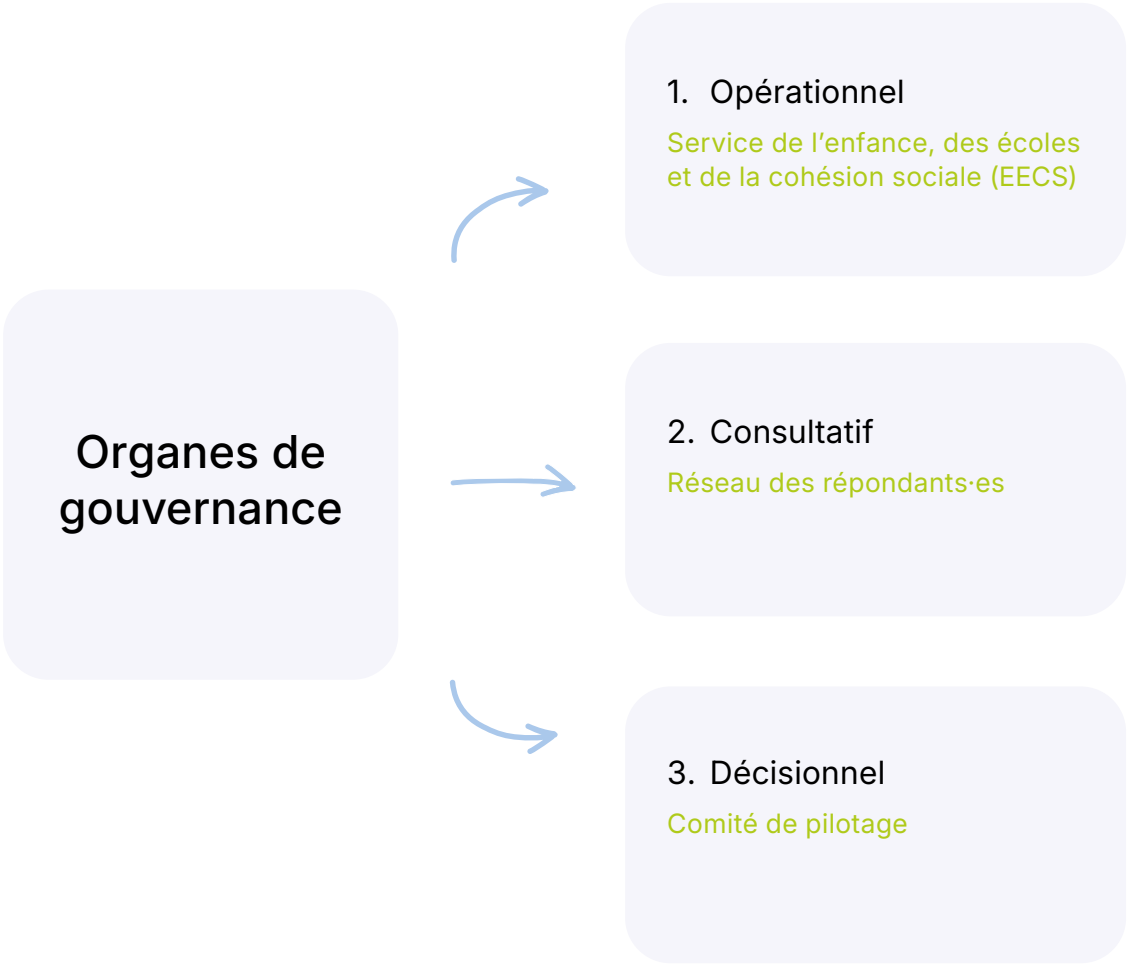
avec les différents Secteurs de la Ville de Fribourg, qui a permis de faire l'inventaire des mesures mises en œuvre et des publics-cibles concernés.

La stratégie s'est enrichie en 2026 d'une mise à jour qui a permis de/d' :

- intégrer les mesures spécifiques de la stratégie petite enfance (2025) ;
- faire l'état des lieux des nouvelles politiques sectorielles en lien avec l'enfance et la jeunesse ;
- disposer d'une feuille de route actualisée pour la législature 2026-2031.

Une gouvernance claire et transversale

Afin de coordonner la mise en œuvre d'une stratégie qui implique autant d'acteurs·ices, la gouvernance s'appuie sur 3 niveaux :



- Au sein du **Service EECS**, un comité restreint est en charge de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie « Grandir en ville de Fribourg ».
- Le **Réseau des répondants·es** Enfance-Jeunesse est un groupe interdisciplinaire interne à la Ville composé de représentants·es des différents Services et Secteurs concernés par l'enfance et la jeunesse (cohésion sociale, accueil extrascolaire, activités culturelles et sportives, administration scolaire, santé scolaire, développement urbain, mobilité, aide sociale, développement durable, culture et sport).
- Le **Comité de pilotage** est l'organe stratégique. Il est composé de deux membres du Conseil communal et des chefs·fes de Service ayant un lien direct avec la stratégie.

Axes et objectifs

Développement d'une politique globale

- Garantir la coordination du domaine enfance et jeunesse au sein de la Ville de manière transversale.
- Renforcer les réseaux d'acteurs·ices du domaine de l'enfance et de la jeunesse.
- Coordonner les acteurs·ices et les offres d'encouragement précoce pour les 0-8 ans de manière transversale et pluridisciplinaire aux échelons de la ville et des quartiers.
- Assurer l'articulation de la politique communale avec les niveaux fédéral et cantonal.
- Inscrire et prendre en compte l'approche et les objectifs en matière d'encouragement précoce dans les règlements et conventions.





Soutien à une éducation globale

- Informer la population des offres disponibles pour les 0-25 ans et les rendre accessibles.
- Proposer et soutenir des offres d'animation et des lieux de rencontre pour les enfants et les jeunes.
- Mettre en place et soutenir des actions de prévention et de promotion socio-sanitaire.
- Rendre accessible une offre d'encouragement précoce de proximité, variée, de qualité et adaptée aux besoins pour tous les parents et enfants en bas âge.
- Renforcer l'égalité entre les enfants durant leur scolarité.

Encouragement à la participation et la citoyenneté

- Favoriser les projets de création de liens sociaux et de vivre ensemble.
- Créer des opportunités qui permettent aux enfants, aux jeunes et aux familles d'être entendus et prendre en compte leurs réflexions.
- Développer et soutenir des offres qui favorisent la transition vers l'intégration socioprofessionnelle.

Promotion d’un cadre de vie épanouissant

- Adapter l’espace public à l’usage des enfants, des jeunes et des familles.
- Soutenir les projets d’accompagnement aux usages de nouveaux médias (écrans, réseaux sociaux).
- Offrir des espaces d’accueil pour les 0-12 ans qui correspondent aux besoins des enfants et des parents en faisant notamment le lien avec le Plan directeur des infrastructures scolaires.
- Offrir des prestations de qualité et centrées sur les besoins des enfants, des jeunes et des familles.
- Garantir la qualité des prestations en étant attentif au niveau de professionnalisation, de formation continue et aux bonnes conditions de travail des acteurs·ices de l’encouragement précoce en ville de Fribourg.



Liens utiles

- Stratégie « Grandir en ville de Fribourg » (2022)
- Stratégie Petite-enfance (2025)
- Mise à jour de la stratégie « Grandir en ville de Fribourg » (2026)



https://www.ville-fribourg.ch/ecoles#strategies



Ville de Fribourg
www.ville-fribourg.ch